



PLAN D'ACTION

LES ENTREPRISES ET LA BIODIVERSITÉ :

**LE PARCOURS DE VOTRE ENTREPRISE VERS
L'ATTEINTE D'UN BILAN POSITIF POUR LA NATURE**

Présenté en partenariat avec Aviva Canada



POURQUOI VOTRE ENTREPRISE DEVRAIT AGIR

Notre économie repose sur la nature : au moins [la moitié de la richesse planétaire](#) dépend modérément ou grandement d'écosystèmes prospères. Pensons simplement à la façon dont l'eau, la pollinisation et le sol ont une incidence sur ce que nous fabriquons, ce que nous achetons et ce que nous vendons. La perte de biodiversité – [les recherches du WWF montrent](#) que les populations d'espèces surveillées ont chuté en moyenne de 69 % au cours des cinquante dernières années – fait souffrir les écosystèmes, et votre entreprise est à risque d'en subir les contrecoups. Les conséquences prennent la forme d'évènements climatiques extrêmes, de pénuries de ressources, d'irrégularités dans les chaînes d'approvisionnement, de risques accrus, de coûts imprévisibles et d'une diminution des dépenses de consommation.



Les populations d'espèces surveillées ont décliné de 69 % en moyenne depuis 1970

Nous sommes à la croisée des chemins : les dérèglements climatiques et la perte de biodiversité ne sont plus des menaces distantes mais de réels dangers. Plus d'un million d'espèces végétales et animales [sont menacées d'extinction](#). Chaque deux secondes, la planète [perd l'équivalent de plus de trois patinoires de hockey](#) de forêt.



© Sarah Pietrkiewicz

Toutes les entreprises, y compris la vôtre, sont perdantes dans un monde où la nature ne s'épanouit pas :

Le coût financier de la perte de biodiversité est direct :

- En 2022, [Moody's a chiffré](#) à 1,9 billion de dollars la valeur des risques liés à la nature pour les entreprises, la santé des écosystèmes et la perte de biodiversité étant des domaines de plus en plus surveillés par les décideur.se.s politiques et les investisseur.se.s.
- Les impacts de l'effondrement des écosystèmes se font déjà ressentir et on s'attend à ce qu'ils entraînent un [recul du PIB mondial de 2,3 %](#), soit 2,7 billions de dollars, d'ici 2030.

La communication pourrait devenir obligatoire – et bientôt :

- Le [Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité](#) signé en 2022 charge explicitement les entreprises et les institutions financières **de contrôler, d'évaluer et de communiquer** leurs risques, leurs dépendances et leurs incidences sur la biodiversité, tout en orientant leurs investissements vers la protection de la nature, et ce, avant 2030.
- Le [Groupe de travail sur les informations financières liées à la nature \(Taskforce on Nature-related Financial Disclosures, TNFD\)](#), un organisme multinational dont les membres représentent 19,4 billions de dollars d'actifs, [a publié un cadre reconnu mondialement pour la divulgation par les entreprises des risques liés à la nature](#), avec le soutien de l'ONU.

Les parties prenantes recherchent désormais la biodiversité dans les rapports ESG :

- Les investisseur.se.s et les consommateur.rice.s (parmi d'autres parties prenantes) [s'attendent de plus en plus à ce que les entreprises fassent leur part pour assurer la santé du monde naturel](#).
- La perte de biodiversité et l'effondrement des écosystèmes sont considérés comme [le quatrième plus grand risque pour l'économie mondiale](#) d'ici 2030.
- De nombreux.se.s expert.e.s sont d'avis que **d'ici cinq ans**, les actionnaires considéreront que l'atténuation des impacts sur la biodiversité est aussi importante que la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'évaluation des décisions d'investissement.

Il est encore temps de profiter des avantages d'agir en premier :

- **Agir maintenant pour [protéger la nature coûtera moins cher](#)**, et réduira les coûts économiques plus vastes, que de remettre la décision à plus tard. Un retard de 10 ans ferait plus que doubler le coût social de l'intervention, qui passerait d'environ 8 % à 17 % du PIB mondial actuel.

Les chiffres sont sans équivoque : toute entreprise qui cherche à comprendre les incidences et les dépendances futures de ses activités doit reconnaître le besoin urgent d'agir. Le temps est venu de réduire vos incidences et vos dépendances sur la biodiversité, de vous associer à des organisations – en particulier celles qui soutiennent la conservation menée par des Autochtones – pour protéger et restaurer des écosystèmes, et d'investir dans la nature.

Voici une feuille de route qui vous permettra de lancer votre entreprise sur cette voie essentielle.



ACTION 1

COMPRENDRE ET ÉVALUER

Toute entreprise entretient des liens étroits avec la nature, en tire des bénéfices et la modifie à jamais, pour le meilleur ou pour le pire. La compréhension et la reconnaissance des risques découlant de la perte du monde naturel ne sont pas seulement une information importante à avoir en main – il s’agit de la première étape de l’évolution qui fera de votre entreprise une alliée de la nature.

Ce que vous pouvez faire :

AUJOURD’HUI

Demandez-vous quelle est votre véritable compréhension des incidences et des dépendances de votre entreprise envers la biodiversité.

Évaluez si votre entreprise a écouté les priorités des Premières Nations et des communautés inuites et métisses là où votre travail a des effets sur la biodiversité dans leurs territoires. Si vous répondez par l’affirmative, apprenez comment vous engager de façon respectueuse dans une démarche d’amélioration.

AU PROCHAIN TRIMESTRE

Réalisez un processus de diagnostic formel, par l’entremise du [Filtre des risques pour la biodiversité du WWF](#), du [cadre de gestion des risques et de divulgation](#) du Groupe de travail sur les informations financières liées à la nature, ou des outils d’évaluation du [Science-Based Targets Network](#), par exemple, pour évaluer, comprendre et commencer à remédier à vos risques physiques, réglementaires et réputationnels en lien avec la biodiversité.

L’AN PROCHAIN

Élaborez un processus formel pour évaluer vos incidences et vos dépendances à l’égard de la biodiversité et élaborez des mesures de responsabilisation pour les réexaminer chaque année.



ACTION 2

RÉDUIRE ET TRANSFORMER

Les décisions que vous prenez au sujet des ressources naturelles que votre entreprise utilise, de la terre qu'elle gère ou occupe, et de l'air et de l'eau qu'elle pollue auront une incidence sur la perte de biodiversité et contribueront aux dérèglements climatiques. Nous vous recommandons de prendre des mesures audacieuses en priorisant [la conservation menée par les Autochtones chaque fois que cela est possible](#), pour à la fois réduire les incidences négatives de vos activités et transformer la façon dont vous opérez de sorte que les activités futures contribuent positivement à la nature.

Ce que vous pouvez faire :

AUJOURD'HUI

Engagez-vous à trois points : d'abord, à éviter autant d'impacts que possible, puis à réduire vos incidences et vos dépendances à l'égard de la biodiversité à l'aide des éléments de la [hiérarchie des mesures d'atténuation](#), et à créer une politique ambitieuse en matière de biodiversité qui décrit la façon dont vous allez procéder.

Lisez le [guide de la biodiversité à l'intention des entreprises](#) du WWF.

AU PROCHAIN TRIMESTRE

Joignez-vous au [programme d'engagement corporatif](#) du **Science-Based Targets Network**, ou à un équivalent dans votre industrie, pour collaborer avec des pairs dans votre domaine sur la façon de réduire les incidences de votre entreprise sur le monde naturel.

L'AN PROCHAIN

Divulgez les incidences, les dépendances, les risques et les opportunités liés à la nature dans votre rapport annuel – et évaluez vos progrès d'une année à l'autre.



© Emily Vandermeer / WWF-Canada

ACTION 3

INVESTIR DANS LA NATURE

En faisant évoluer vos engagements ESG pour y inclure des investissements dans des solutions climatiques basées sur la nature, vous pouvez renforcer la santé de notre planète vivante, soutenir des communautés plus résilientes et développer des entreprises plus durables – dans tous les sens du terme.

Ce que vous pouvez faire :

AUJOURD'HUI

Engagez-vous à ajouter des investissements en faveur de la nature à votre stratégie ESG.

AU PROCHAIN TRIMESTRE

Identifiez les actions positives pour la nature que votre organisation peut soutenir efficacement au moyen de ressources financières, humaines et autres, et allouez un budget à cet effet.

Cherchez des organisations et des entreprises autochtones qui peuvent vous aider à améliorer votre empreinte sur la biodiversité par l'entremise de la conservation menée par des Autochtones, et élaborer un plan pour établir des partenariats menant à un changement.

L'AN PROCHAIN

Collaborez avec des organisations vouées à l'augmentation de la biodiversité pour soutenir le travail essentiel de restauration basé sur la nature. (Par exemple, le [Programme de subvention nature et climat](#) du WWF-Canada.)

Investissez des ressources de votre entreprise dans des débouchés liés à des solutions basées sur la nature, telles que la restauration, la conservation et l'intendance des écosystèmes.



ACTION 4

COLLABORER ET INFLUENCER

En tant que dirigeant.e d'entreprise, votre voix est puissante – et nous vous mettons au défi de l'utiliser. Pour atteindre une masse critique, il est essentiel que les compagnies avant-gardistes se servent de leur influence à la fois pour défendre la nature et pour inviter d'autres chef.fe.s d'entreprise et de gouvernements à adopter des politiques et des pratiques visant à inverser la perte de biodiversité.

Ce que vous pouvez faire :

AUJOURD'HUI

Réfléchissez à votre responsabilité en tant que dirigeant.e d'entreprise : Voulez-vous que votre organisation soit chef de file d'une économie au bilan positif pour la nature?

AU PROCHAIN TRIMESTRE

Joignez-vous à des centaines de compagnies à l'échelle de la planète qui travaillent ensemble pour construire une économie au bilan positif pour la nature en signant l'engagement [Make it Mandatory](#) de **Business For Nature** (qui plaide pour que les grandes entreprises et les institutions financières évaluent et divulguent leurs risques, leurs incidences et leurs dépendances à l'égard de la biodiversité).

L'AN PROCHAIN

Mettez au défi trois autres décideur.se.s du monde des affaires (collègues, pairs, ami.e.s) d'emboîter le pas dans la lutte contre la perte de biodiversité en suivant les étapes énumérées dans ce plan d'action.

Incitez les décideur.se.s politiques à mettre en place des mesures et des lignes directrices pour aider les entreprises à prendre des mesures urgentes en faveur de la biodiversité.

AVIVA

En tant que compagnie d'assurance, Aviva est directement touchée par la double crise des dérèglements climatiques et de la perte de biodiversité. L'entreprise a fait du soutien à la nature une priorité générale explicite il y a de cela plusieurs années et elle s'est engagée à se servir de son influence en tant qu'entreprise mondiale pour mener la charge. Depuis 2021, l'entreprise s'est engagée à investir plus de 3 millions de dollars en appui au travail du WWF-Canada visant à mettre en place des solutions climatiques basées sur la nature.

Voici comment Aviva travaille à l'avancement d'une économie au bilan positif pour la nature :

Action 1 Comprendre et évaluer : Avant d'agir, Aviva plc a cherché à comprendre les incidences directes et indirectes de ses activités et politiques sur la nature. En 2021, l'entreprise a publié sa [Politique mondiale de biodiversité](#), qui présente une série de sept principes pour guider la prise de décision et les domaines précis dans lesquels l'entreprise peut avoir une réelle incidence sur l'inversion de la perte de biodiversité d'ici 2030. Aviva plc a mené sa première évaluation des risques de déforestation pour l'ensemble de son portefeuille d'investissement et de sélection des risques, et achève actuellement un examen des espèces et des habitats touchés sur les sites occupés par ses bureaux et les environs, afin de mieux préserver et restaurer ces espaces.

Action 2 Réduire et transformer : Aviva plc crée de nombreuses mesures de responsabilisation à l'interne pour s'assurer de réduire ses impacts et ses dépendances à l'égard de la nature. Par exemple, l'entreprise a analysé les résultats de son travail et les a comparés dans son [Rapport sur la biodiversité 2022](#), qui doit servir d'étalon pour mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des principes énoncés dans sa Politique de biodiversité. Elle poursuit son travail et prévoit maintenant fixer des objectifs en matière de biodiversité en 2024.



Action 3 Investir dans la nature : Dans le cadre de son action de portée mondiale en faveur de la biodiversité, Aviva plc s'est engagée à investir 100 millions de livres sterling pour le financement de projets basés sur la nature au Royaume-Uni, en Irlande et au Canada visant à séquestrer du carbone et à améliorer la biodiversité d'ici 2030. Plus près de chez nous, Aviva Canada a investi plus de trois millions de dollars dans le [Programme de subvention nature et climat](#) du WWF-Canada, qui offre un soutien direct à des travaux de restauration essentiels basés sur la nature dans tout le Canada. Ce programme contribue à la restauration de centaines d'hectares de terres dégradées et à l'amélioration des habitats de dizaines de populations d'espèces en péril. Ces projets permettront également le stockage du carbone et rendront les gens plus résilients face aux inondations et aux autres conditions météorologiques extrêmes. [Selon Megan Leslie](#), présidente-directrice générale du WWF-Canada, le leadership d'Aviva Canada en soutien au travail de restauration des écosystèmes donne l'exemple aux autres entreprises sur la façon dont elles peuvent prendre des mesures significatives pour inverser la disparition des espèces et ralentir les dérèglements climatiques.

Action 4 Collaborer et influencer : Aviva plc est signataire du [Finance for Biodiversity Pledge](#) (qui invite les leaders mondiaux à s'engager à protéger et à restaurer la biodiversité par l'entremise de leurs activités financières), et de [l'initiative Terra Carta](#) (une proposition de principes qui place la nature, les personnes et la planète au cœur de la création de valeur mondiale). Les cadres supérieurs d'Aviva se sont exprimés sur la question – au Canada comme à l'international – notamment en prenant la parole lors de la COP15 (la conférence des Nations unies sur la biodiversité tenue à Montréal) et en posant des actions dans le cadre de partenariats qui contribuent à lutter contre le déclin de la biodiversité.

LES SEPT PRINCIPES

de la [Politique mondiale de biodiversité d'Aviva](#)



À propos de notre partenariat

Aviva Canada soutient le travail du WWF-Canada pour lutter contre la double crise du climat et de la perte de biodiversité depuis 2021. Depuis, Aviva Canada s'est engagée à investir plus de trois millions de dollars dans le Programme de subvention nature et climat du WWF-Canada, qui soutient des projets de restauration menés par des communautés et axés sur la mise en œuvre de solutions climatiques basées sur la nature à travers le pays. Au fur et à mesure de l'évolution du partenariat, le WWF-Canada et Aviva Canada ont mis en commun leurs expertises respectives en matière de conservation, de politique, d'affaires et d'économie pour promouvoir conjointement l'action des entreprises canadiennes en faveur de la protection de la nature.



Agissons contre les changements climatiques pour un avenir meilleur.

